

## Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

### Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2020

### Periode de référence

Date de début

01/09/2019

Date de fin

31/08/2020

### Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

### Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

80

## INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

votre résultat total est

73/100

*73 points sur un maximum de 100 pouvant être obtenus*

## INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	écart de rémunération par csp (avant seuil de pertinence)			
	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus
<u>STRATE 1</u>	nc	nc	nc	nc
<u>STRATE 2</u>	nc	3%	-6.5%	-4.2%

votre résultat final est

1.9%

*écart favorable aux femmes*

votre note obtenue est

38/40

STRATE 3

nc nc nc nc

STRATE 4

nc nc nc -3.7%

## INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	taux d'augmentation	
	femmes	hommes
<u>taux de salariés augmentés</u>	34%	21.2%

vos résultats en nombre  
équivalent de salariés\* est  
écart favorable aux femmes

4.2

vos notes obtenues sont

25/35

vos résultats en pourcentage est de **12.8%**, la note obtenue est de **0/35**  
cette note n'a pas été retenue dans le calcul de votre index car elle est la moins favorable

\* si ce nombre d'hommes supplémentaires avait bénéficié d'une augmentation, les taux d'augmentation seraient égaux entre hommes et femmes.

## INDICATEUR POURCENTAGE DE SALARIÉES AUGMENTÉES DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ

vos résultats finaux sont

0%

vos notes obtenues sont

0/15

## INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

vos résultats finaux sont

4

les femmes sont sur-représentées

vos notes obtenues sont

10/10

